



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

**MAINTIEN ÉQUITÉ SALARIALE 2010
VILLE DE L'ASSOMPTION (EMPLOYÉS SYNDIQUÉS)**

La Ville de L'Assomption a effectué l'exercice du maintien de l'équité salariale 2010 pour les employés syndiqués. Les résultats de l'exercice du maintien de l'équité salariale sont affichés au Complexe municipal situé au 781 rang du Bas-de-L'Assomption Nord à L'Assomption et disponibles pour consultation.

Cet affichage fait suite à la décision en application de la Loi sur l'équité salariale rendue par la CNESST le 13 janvier 2021, dossiers nos : 64810 et 4811.

VILLE DE L'ASSOMPTION
Ressources humaines
Carole Harvey, chef de division
2021-06-04